

Section sportive scolaire ESCALADE

Collège François Villon

Rue Emile Filée, 77310 St Fargeau-Ponthierry (tel : 01 60 65 79 94)

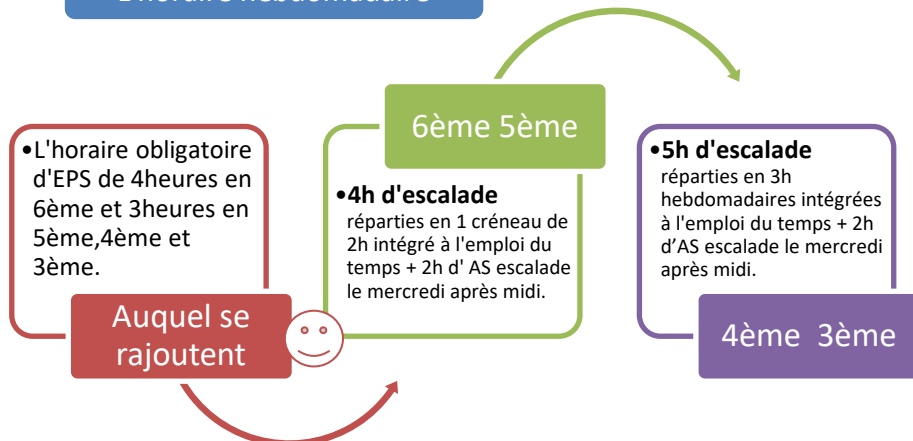
www.fvillon.net

La section sportives escalade donne la possibilité aux filles comme aux garçons de pratiquer et de se perfectionner dans cette activité tout en leur permettant de mener à bien leurs études. C'est un contrat Sportif et Scolaire. Elle leur fait vivre une expérience sportive riche d'apprentissages sociaux leur permettant de devenir des citoyens sportifs.

La section sportive

- Un entraînement spécifique, hiérarchisé, permettant aux élèves de progresser, de se perfectionner pour être autonome, et performant lors des compétitions UNSS* du mercredi.
- Un suivi scolaire en relation avec le responsable de la section et le professeur principal de la classe donnant lieu à des actions spécifiques en cas de besoin (dispositif "devoirs faits"...).
- Une formation des élèves à l'arbitrage et au jugement dans l'activité comme jeune officiel.
- Un développement d'une attitude citoyenne et de santé grâce à la construction de compétences liés à la sécurité et d'habitus de pratique sportive (échauffement, hygiène de vie, hydratation...).
- Une découverte des différentes formes de pratiques de l'activité grâce à des sorties et des entraînements en forêt, dans d'autres salles à proximité (blocs et voies) et un stage en milieu naturel (sous conditions).

L'horaire hebdomadaire



Le coordonnateur et entraîneur de la section : O. GAGNEUX

Pour toutes questions : escalade.f.villon@gmail.com

Les Engagements de l'élève

Participer à l'Association Sportive (AS) du Collège du mercredi, aux sorties et aux compétitions UNSS*

Participer aux entraînements toute l'année scolaire en cherchant à progresser

S'impliquer activement pour réussir à mener de front études et entraînements

Suivre la formation de jeune officiel

Donner une image positive au sein du collège mais aussi lors des sorties, déplacements et rencontres sportives

Conseillé : s'inscrire dans le club d'escalade, **DEGRE PLUS** de Ponthierry affilié à la section (www.degrepplus.com)

*L'Association sportive du collège est affilié à l'UNSS (union nationale du sport scolaire).

Les activités et rencontres de l'AS se déroulent le mercredi

Procédure de Candidature

1

Télécharger un dossier de candidature sur le site du collège www.fvillon.net puis "association sportive" et "section sportive escalade"

2

Retourner le dossier complet pour le **Mercredi 17 MARS 2021** par mail, courrier postal ou en le déposant à l'accueil du collège.

Courriel : escalade.f.villon@gmail.com

Adresse postale : Collège F. VILLON, 1 rue Emile Filée, 77310 St Fargeau Ponthierry.

3

Se présenter au TEST SPORTIF de sélection qui se déroulera le **mercredi 24 MARS 2021** au Gymnase Tettamanti, Salle B

Horaire : RDV à 15h (fin à 16h30)

Adresse : Plaine de Jonville, 77310 St Fargeau Ponthierry

Pour des raisons de sécurité et d'organisation les parents ne seront pas admis dans la salle pendant le test.

Information liée au contexte sanitaire :

Le test sportif aura lieu sous réserve que les protocoles sanitaires en vigueur le permettent.

- S'il est possible, les postulants recevront par mail entre le 17 et le 23 mars les consignes sanitaires qui seront à respecter.
- En cas d'impossibilité une présélection sera effectuée à partir des dossiers reçus. Nous vous tiendrons ensuite informé de la suite de la procédure.

A l'issue de la procédure une commission au collège statuera sur la candidature et vous transmettra sa décision. (**Seuls les dossiers complets seront traités**)

Les critères d'appréciations sont :

- La capacité à mener de front scolarité et entraînement intensif.
- L'attitude et un comportement scolaire positif.
- Les aptitudes en escalade.

En cas de présélection en section sportive de votre enfant l'an prochain, s'il est cette année dans un autre collège ou dans une école primaire qui ne dépend pas de notre secteur de recrutement, vous devrez alors obligatoirement faire une demande d'assouplissement de la carte scolaire « Parcours Scolaire Particulier » auprès des services de l'inspection académique. Attention, il n'y a pas d'internat au collège.

Informations importantes :

- **L'élève doit être conscient des efforts à fournir toute l'année tant sur le plan scolaire que sportif et doit présenter des facilités quand à l'organisation des apprentissages scolaires.**
- **L'option n'est pas compatible avec les options bilangue, Latin ou Grec.**



DOSSIER DE CANDIDATURE EN SECTION SPORTIVE ESCALADE



Dossier à RETOURNER COMPLET pour le MERCREDI 17 MARS 2021

Soit par mail : escalade.f.villon@gmail.com

Soit par courrier : Collège F.VILLON, 1 rue Emile Filée, 77310 St-Fargeau-Ponthierry

Soit en le déposant à l'accueil du collège.

Il doit contenir :

- La fiche de renseignements complétée et signée.
- une lettre de motivation mettant en avant les raisons de la candidature de l'élève.
- La copie du dernier bulletin scolaire ou du livret scolaire de CM2.

Date du TEST Sportif de sélection : (sous réserve de protocoles sanitaires le permettant)

Date	Horaires	Lieu
Mercredi 24 mars 2021	Après midi <u>RDV à 15h</u> (fin prévue à 16h30)	Gymnase Tettamanti Salle B Plaine de Jonville 77310 ST Fargeau-Ponthierry
➔ Pour des raisons d'organisation et de sécurité <u>les parents ne seront pas admis dans la salle pendant le test sportif :</u> Le test consistera en un Contest d'environ 15 blocs (nombre d'essais illimités, durée 1h).		

COORDONNEES:

Collège F. VILLON :

Rue Emile Filée,
77310, St Fargeau-Ponthierry

☎ 01 60 65 79 94

📄 01 64 09 90 03

✉ ce.0771517f@ac-creteil.fr

Principal : M. COLAS

Principal adjoint : M. LAFUMA

Le coordonnateur de la section :

M. GAGNEUX, Prof. d'EPS, initiateur fédéral escalade.

✉ escalade.f.villon@gmail.com



REGLEMENT DE LA SECTION SPORTIVE ESCALADE DU COLLEGE F.VILLON



Faire parti de la section sportive c'est :

- ▶ Participer aux cours d'EPS, aux séances d'escalade intégrées à l'emploi du temps et à l'association sportive escalade du collège : entraînement, compétition, formation jeunes officiels. (*inscription obligatoire en début d'année scolaire*)
- ▶ Respecter le règlement intérieur du collège, être assidu et discipliné en classe.
- ▶ Travailler afin d'atteindre ses ambitions scolaires. Fournir le travail scolaire nécessaire à SA réussite.
- ▶ S'investir à chaque séance pour progresser et atteindre les objectifs d'autonomie et de performance dans l'activité
- ▶ Respecter l'adversaire, ses partenaires, les juges et soi-même (écoute de son corps, collaboration avec le milieu médical lors de la participation obligatoire aux visites médicales).
- ▶ Avoir sa tenue de sport à chaque séance : short, tee-shirt, chaussons et tenue de rechange
- ▶ Donner une image positive de la section, de l'escalade et du sport en général à l'intérieur comme à l'extérieur du collège.
- ▶ S'engager à intégrer un dispositif de soutien scolaire (dispositif « devoirs faits » par exemple) si des difficultés scolaires apparaissent. (La durée et la périodicité seront modulées en fonction des difficultés)

→ Le maintien dans la section sera réétudié régulièrement en fonction du comportement ET des résultats scolaires de l'élève.

Signatures :

Engagement
de l'élève

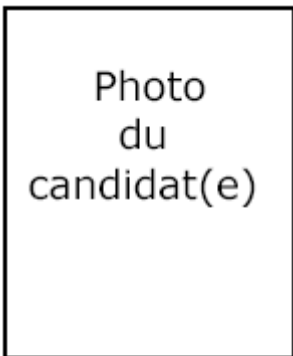
Engagement
des parents

Le responsable
de la section

Le Principal
du collège



FICHE DE RENSEIGNEMENTS Candidature section sportive escalade



RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NOM :

PRENOM :

Date de naissance :

Adresse des parents :

.....

N° de téléphone : père : portable Fixe :

mère : portable Fixe :

Adresses Mail : Père:

Mère:.....

Problèmes de santé :

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Classe suivie en 2020/2021 :

*** joindre la photocopie du dernier bulletin trimestriels ou du livret scolaire de CM2**

Nom et ville de l'établissement fréquenté :

Classe prévue à la rentrée 2021 :

**Appréciation du Chef d'Établissement (ou du Professeur Principal ou du directeur de l'école),
concernant la capacité à lier étude et pratique physique intensive :**

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Pratiques tu déjà l'ESCALADE ? OUI NON

une Pratique antérieure de l'escalade en famille ou en club n'est pas une condition nécessaire à l'intégration dans la section.

Si OUI : Es-tu licencié(e) dans un club ? OUI NON quel club ?

Nombre d'années de pratique :

Nombre d'heures par semaine ?

Quel est ton niveau et tes meilleurs résultats

Autre activité sportives ou culturelles pratiqués :

..... nombre d'heures/semaine :..... Niveau :.....

Avis de l'entraîneur de club et/ou du professeur des écoles

Indications sur les capacités physiques de l'élève, ses aptitudes pour l'escalade, sa capacité à respecter les consignes et ses camarades.

AVIS :

NomQualité :

Fait à le

Signature des parents

